

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20397

Numéro SIREN : 822 502 886

Nom ou dénomination : GROUPE SDZ

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2018 sous le numéro de dépôt 82378



20180823782017

DATE DEPOT : 08/08/2018

N° DE DEPOT : 82378

N° GESTION : 2016B20397

N° SIREN : 822502886

DENOMINATION : GROUPE SDZ

ADRESSE : 16 rue du Louvre 75001 Paris

MILLESIME : 2017

GROUPE SDZ

**Société par actions simplifiée au capital de 2.390.554 euros
Siège Social : 16 rue du Louvre 75001 Paris
822 502 886 R.C.S. Paris**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018**

.....
QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par une perte nette comptable de 813.064 euros et décide, sur proposition du Président, d'affecter cette perte au poste report à nouveau.

Il est précisé qu'au titre de ce premier exercice social la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

Greffé du tribunal de commerce de Paris Acte déposé le :
14 AOUT 2018
Sous le N° : 82378 <i>[Signature]</i>

[Signature]



GROUPE SDZ

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.390.554 euros
Siège social : 35 rue du Faubourg Saint Antoine – 75011 PARIS

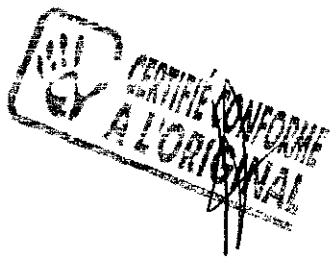
Rapports du commissaire aux comptes

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

I - Rapport sur les comptes annuels

Coexpau
Commissaire aux comptes
5, place Tristan Bernard – 75017 Paris
Tél : 01.76.00.73.00. – FAX : 01.76.00.73.01.
e-mail : cabinet@coexpau.com



I - RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS





I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE SDZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/11/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus.



Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris ~~isolement~~.

Nous avons porté une attention particulière sur la section « Titres de Participations » et « Créances rattachées ». Nous avons vérifié la correcte appréhension des résultats des filiales.

Nous nous sommes appuyés sur les travaux faits par l'expert-comptable sur les sections jugées non stratégiques (Immobilisations corporelles, Trésorerie, Fournisseurs, Fiscal et Social). Nous avons ainsi vérifié la documentation qui nous a été transmise.

IV - VERIFICATION DES INFORMATIONS DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.



VI - RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Certifié conforme à l'origine

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention d'exploitation de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

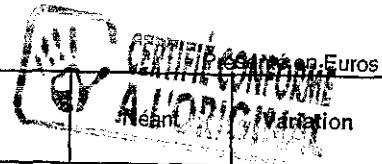
Paris, le 10 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

Dominique Bériard



Bilan

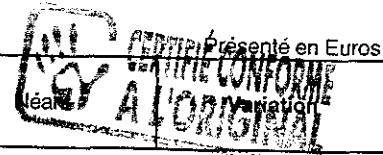


ACTIF

du 01/06/2016
au 31/12/2017
(19 mois)

	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	3 912	1 876	2 036	2 036
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 984	1 653	6 331	6 331
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	2 442 607		2 442 607	2 442 607
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	12 450		12 450	12 450
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	2 466 953	3 529	2 463 424	2 463 424
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	29 317		29 317	29 317
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	3 190		3 190	3 190
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 203		3 203	3 203
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 060		15 060	15 060
. Autres	3 272 156	6 070	3 266 086	3 266 086
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	1 511 240		1 511 240	1 511 240
Disponibilités				
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	4 834 165	6 070	4 828 095	4 828 095
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	7 301 119	9 599	7 291 520	7 291 520

Bilan (suite)



PASSIF		du 01/06/2016 au 31/12/2017 (19 mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 390 554)	2 390 554		2 390 554
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-813 064		- 813 064
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	480		480
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	1 577 970		1 577 970
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	423 086		423 086
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	423 086		423 086
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	3 277 723		3 277 723
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	59 595		59 595
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 870		26 870
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	6 901		6 901
. Organismes sociaux	37 482		37 482
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 368		7 368
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 225		1 225
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 553		19 553
Autres dettes	1 853 746		1 853 746
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 290 464		5 290 464
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	7 291 520		7 291 520

RBA

Page 2

Compte de résultat

Prestation de services

	du 01/06/2016 au 31/12/2017 (19 mois)			Néant	Variation absolue
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	54 577		54 577		54 577 N/S
Chiffres d'affaires Nets	54 577		54 577		54 577 N/S
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			4 550		4 550 N/S
Autres produits			2		2 N/S
Total des produits d'exploitation (I)			59 128		59 128 N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			124 917		124 917 N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			1 431		1 431 N/S
Salaires et traitements			107 453		107 453 N/S
Charges sociales			37 371		37 371 N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 529		3 529 N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 070		6 070 N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			9		9 N/S
Total des charges d'exploitation (II)			280 780		280 780 N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-221 652		- 221 652 N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			53 528		53 528 N/S
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			171 865		171 865 N/S
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			8 102		8 102 N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			53		53 N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			11 240		11 240 N/S
Total des produits financiers (V)			19 395		19 395 N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions			423 086		423 086 N/S
Intérêts et charges assimilées			68 625		68 625 N/S
Différences négatives de change			11		11 N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			491 722		491 722 N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-472 326		- 472 326 N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-III-IV+V-VI)			-812 315		- 812 315 N/S

Compte de résultat (suite)



	du 01/06/2016 au 31/12/2017 (19 mois)	Néant		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	269		269	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	480		480	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	749		749	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-749		- 749	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	132 052		132 052	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	945 116		945 116	N/S
RESULTAT NET	-813 064		- 813 064	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales



PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 7 291 519,56 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -813 063,96 euros, présenté sous forme de liste.

Ce premier exercice a une durée exceptionnelle de 19 mois, recouvrant la période du 01/06/2016 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

- Règles et méthodes comptables

7

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations	10
- Etat des amortissements	10
- Etat des provisions	10
- Etat des échéances des créances et des dettes	11

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir	12
- Composition du capital social	12
- Ventilation du chiffre d'affaires net	12

AUTRES INFORMATIONS

- Accroissements et allégements de la dette future d'impôts	13
- Rémunérations des dirigeants	13
- Effectif moyen	13

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions des règlements ANC n° 2015 - 06 du 23 novembre 2015 et ANC n° 2016 - 07 du 4 novembre 2016 qui ont modifié le règlement ANC n° 2014 - 03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif au Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes de l'exercice ont été établis en respectant les principes suivants :

- Continuité d'exploitation.
- Permanence des méthodes.
- Coûts historiques.
- Séparation des exercices.

Aucune dérogation à ces principes n'a été utilisée sur cet exercice.

Le traitement comptable et fiscal de la remontée des résultats des sociétés filiales, translucides est indiqué ci-après.

Les quotes-parts des bénéfices provenant des sociétés filiales translucides sont imposées fiscalement (extra-comptablement) en année N et comptabilisées en N+1 (selon l'affectation des résultats par l'assemblée), sauf si les statuts prévoient une clause d'affectation automatique des résultats auquel cas, les quotes-parts des bénéfices provenant des sociétés filiales translucides sont comptabilisées et imposées fiscalement en année N.

Les quotes-parts de pertes des sociétés translucides sont déduites fiscalement (extra-comptablement) en année N. Elles sont provisionnée en provisions pour risques et cette provision est réintégrée fiscalement.

Le montant total comptabilisé figure à la note « Etat des provisions » de cette annexe.

En N+1, cette provision est reprise et la perte est comptabilisée, si l'assemblée décide d'affecter la perte aux associés.

Si les statuts prévoient une clause d'affectation automatique des résultats, les quotes-parts des pertes provenant des sociétés filiales translucides sont alors comptabilisées et déduites fiscalement, en année N.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées de matériel de bureau et informatique.

Les amortissements pour dépréciation relatifs à ces immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels : 3 ans, en mode linéaire
- Matériel bureau et informatique : de 3 à 8 ans, en mode linéaire



IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TITRES DE PARTICIPATION

A- Titres de participation souscrits ou acquis sur l'exercice

Ces titres sont évalués à leur valeur de souscription ou d'acquisition.

B- Titres de participation reçus par voie d'apport sur l'exercice

L'assemblée générale mixte du 30 novembre 2017 a approuvé les apports des titres pour un montant total de 2 387 554 euros, rémunérés par une augmentation de capital du même montant.
Ces apports ont été réalisés en valeurs réelles estimées.

Les provisions pour dépréciation sur titres de participation sont déterminées par référence à l'évolution de la valeur vénale estimée des filiales à la clôture de l'exercice.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à la clôture de l'exercice, compte tenu du fait que les apports de titres décrit ci-dessus ont été réalisés un mois avant la date de clôture de l'exercice.

Prêts accordés

Il s'agit de prêts au personnel octroyé pour un montant total de 12 450 euros comptabilisés à leur valeur d'origine.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Ce poste comprend une souscription à un placement réalisé en avril 2017 d'un montant de 1 500 000 euros, comptabilisé à sa valeur d'origine.

Les intérêts courus non échus relatifs à ce placement ont été comptabilisés à la clôture de l'exercice pour un montant de 11 240 euros, en produits financiers.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Figurent en « Autres créances » les quotes-parts des bénéfices de l'exercice provenant des sociétés filiales translucides comptabilisées en produits pour 53 528 Euros et pour lesquelles les statuts prévoient une clause d'affectation automatique des résultats.

Figurent en « Autres dettes » les quotes-parts des pertes de l'exercice provenant des sociétés filiales translucides comptabilisées en charges pour 171.865 Euros et pour lesquelles les statuts prévoient une clause d'affectation automatique des résultats.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Il s'élève sur cet exercice à 3.203 euros et constitue un produit non imposable fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que la CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre société l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

Enfin, le montant du CICE a été imputé sur l'impôt des sociétés dû au titre de cet exercice.

Etat des immobilisations



Reévaluation
légale.
Valeur d'origine
des
immobilisations
en fin
d'exercice

	Valeur brute des immobilisations Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	
Fonds commercial					
Autres		3 912		3 912	3 912
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		7 984		7 984	7 984
Immobilisations financières		2 455 057		2 455 057	
TOTAL		2 466 953		2 466 953	11 896

Etat des amortissements

	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		1 876		1 876
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		1 653		1 653
TOTAL		3 529		3 529

Etat des provisions

	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires des frais sur titres		480		480
Provisions pour pertes des stés filiales translucides		423 086		423 086
Provisions débiteurs divers		6 070		6 070
TOTAL		429 636		429 636

Etat des échéances des créances et des dettes



ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	12 450		12 450
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	29 317	29 317	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	3 203	3 203	
- T.V.A	15 000	15 000	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	3 266 086	3 266 086	
Débiteurs divers	9 260	9 260	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	3 335 316	3 322 866	12 450
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	3 277 723	3 277 723		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	26 870	26 870		
Personnel et comptes rattachés	6 901	6 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 482	37 482		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	7 368	7 368		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 225	1 225		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 553	19 553		
Groupe et associés	59 585	59 585		
Autres dettes	1 853 746	1 853 746		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	5 290 453	5 290 453		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	59 585			

Charges à payer et avoirs à établir



Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 684
Dettes fiscales et sociales	10 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	30 372

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social à la constitution de la société	3.000	1,00
Actions émises pendant l'exercice	2 387 554	1,00
Actions remboursées pendant l'exercice		
Actions composant le capital social en fin d'exercice	2 390 554	1,00

Commentaires :

Les actions émises durant cet exercice l'ont été dans le cadre des opérations d'apport de titres indiqués dans la note « Titres de participation apportés sur cet exercice » de cette annexe.

Ventilation du chiffre d'affaires net



Répartition par secteur d'activité	Montant
Mise à disposition de personnel	54 577
TOTAL	54 577

Répartition par marché géographique	Montant
France	54 577
Etranger	
TOTAL	54 577

AUTRES INFORMATIONS

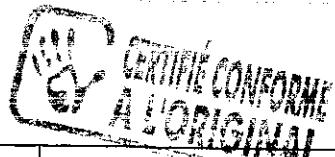
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Néant	
TOTAL	
Allègements de la dette future d'impôts	
ALLEGEMENTS	
<i>Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :</i>	
Provision pour pertes des Stés filiales translucides	425 086
TOTAL	
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables en avant	
Moins-values à long terme	815 998

Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas indiquée car cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen



	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		2
Agents de maîtrise et techniciens		3
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	5	

J
Café Géorgie